

» regne du Roi Charles II. : Que le Conseil le
 » condamnoit donc à être suspendu de sa Charge
 » & de son rang, aussi long tems que le Roi ju-
 » geroit à propos de l'ordonner. »

VI. Un fâcheux accident arrivé à cinq Vais-
 féaux de la Flotte Espagnole aux Indes, donnera
 vraisemblablement lieu à des recherches. Mr.
 Gabriel Johnston, Gouverneur de la *Caroline-
 Septentrionale*, en donne à la Cour des nouvel-
 les détaillées. Ils ont échoué sur la côte de cette
 Province. Un a été brisé en pièces à *Currituck-
 Inlet*, mais dont l'équipage & les passagers se
 sont sauvés à *Norfolck* dans la *Virginie*; un a
 coulé à fonds au Cap *Hateras*, rempli de qua-
 torze pieds d'eau; un troisième a perdu son gou-
 vernail, & a eu ses mâts brisés, mais dont l'équi-
 pagè a été sauvé aussi bien que la charge con-
 sistant en quatre cens mille piaftres, outre une
 grande quantité de cochenille & de cuirs qui
 ont été débarqués, avec tout le trésor qu'il por-
 toit, aux Isles d'*Ocofck*; une autre nommé la
Nôtre-Dame de la solitude, dont on évaluoit la
 cargaison à trente deux mille piaftres, a aussi
 été brisé, mais dont l'équipage s'est sauvé à la
Nouvelle-Angleterre pour y chercher une occasion
 de repasser à *Cadix*; & du cinquième nommé
 le *Sauveur*, encore brisé en pièces, & enfoncé
 jusqu'à huit pieds dans le sable, il n'y a eu que
 quatre hommes sauvés de tout son équipage. La
 charge de ce dernier consistoit en 240 mille pia-
 ftres régitrées, sans compter ce qui s'y trouvoit
 de non-régitré, ainsi qu'une grande quantité de
 cacao, de cochenille & d'autres marchandises.

Ce qui devra donner lieu à des recherches au
 sujet de ces Vaisféaux, ce sont des plaintes amè-
 res que font les Espagnols de l'événement sui-
 vant.